
Bourse IRIS

EN NEURO-OPTOMÉTRIE
OU EN TÉLÉSANTÉ OPTOMÉTRIQUE

Objectif de la bourse :

Les activités cliniques des nouveaux domaines d'expertise mis en place (neuro-optométrie et télésanté) doivent être validées par des données probantes issues de travaux de recherche des professeurs de l'École d'optométrie. Ainsi, la création des Bourses IRIS permettra à un étudiant à la maîtrise en sciences de la vision ou au programme de résidence de 2^e cycle en optométrie de valider ces données.

Éligibilité :

- Être admis à la maîtrise en sciences de la vision ou au programme de résidence de 2^e cycle en optométrie;
- Avoir un excellent dossier académique;
- Se démarquer par ses compétences cliniques;
- Démontrer un intérêt marqué pour la neuro-optométrie ou la télésanté optométrique et avoir un projet d'études dans le domaine.

Marche à suivre :

Les candidats doivent soumettre les documents suivants :

- Lettre de motivation (1 page max.);
- Description du projet d'études;
- Relevé de notes.

Date de dépôt de la demande :

Vendredi 31 mars 2023 au plus tard, en version électronique à candidature-bourse@opto.umontreal.ca en précisant dans l'objet de votre message : Bourse IRIS en neuro-optométrie

Montant de la bourse :

jusqu'à 35 000 \$ par année.
(renouvelable pour les étudiants à la maîtrise)

Annonce du résultat :

Printemps 2023

Le comité d'attribution est composé de la Dre Julie-Andrée Marinier, optométriste, directrice par intérim et secrétaire de l'École d'optométrie, Dre Caroline Faucher, optométriste, directrice adjointe aux études de premier cycle, et de M. Jean-François Bouchard, directeur adjoint à la recherche, aux études supérieures et aux affaires professorales. Un représentant d'Iris agit comme membre ex-officio si désiré.

I R I S

Francis Jean et l'histoire IRIS

L'histoire d'IRIS, Le Groupe Visuel a débuté en 1986 lorsque Dr Francis Jean a ouvert sa première clinique d'optométrie dans sa ville natale de Baie-Comeau. Par la suite, Dr. Jean a fondé un regroupement d'achat en invitant des optométristes animés par les mêmes idéaux à se joindre à son groupe, adoptant ainsi la marque de commerce IRIS en 1990. Depuis, IRIS est devenu le plus grand réseau d'optométristes, opticiens et ophtalmologistes sous une même bannière au Canada, augmentant ainsi les standards de la santé oculaire des Canadiens.

En 2000, IRIS a fait l'acquisition du groupe Fort Optical, le plus grand détaillant en optique de l'Ouest canadien. Cette transaction a pratiquement doublé la taille du réseau IRIS et a entraîné des changements passionnants pour les optométristes de l'Ouest. IRIS a introduit le concept de la pratique conjointe dans le domaine des soins visuels en regroupant des optométristes, opticiens et ophtalmologistes ensemble sous une même bannière. La présence d'IRIS en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario a provoqué d'importants changements au niveau de la réglementation s'appliquant à la profession d'optométrie. La disparition de certaines barrières au sein de l'industrie de l'optique au Canada a créé pour les jeunes optométristes l'importante opportunité de développer des partenariats d'affaire en travaillant aux côtés de professionnels expérimentés de l'industrie.

Au cours des 25 dernières années, IRIS, Le Groupe Visuel est devenu le plus grand réseau d'optométristes, d'opticiens et d'ophtalmologistes au Canada. Grâce à son concept distinctif et à son engagement envers la plus haute qualité pour ses produits et services, IRIS a réussi à se différencier dans le domaine des soins visuels.